



Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts de Chantilly-Ermenonville-Halatte

COTISATION 2022

L'Association pour la sauvegarde et la restauration des Poteaux des trois Forêts de Chantilly, Ermenonville et Halatte, a été créée en 2006 pour mettre en valeur les forêts de notre région comme lieu de mémoire, d'histoire et de tradition.

A ce titre son action privilégie la sauvegarde, la restauration et l'entretien des poteaux de carrefour en forêt, en étroite collaboration avec l'ONF et l'Institut de France.

Des bénévoles travaillent en équipe pour restaurer et entretenir :

- 25 poteaux en Forêt de Chantilly
- 37 poteaux en Forêt d'Ermenonville
- 27 poteaux en Forêt d'Halatte

Ceci implique ponçage, peinture, réparation et remplacement des ailettes directionnelles, nettoyage et fauchage de la végétation autour des poteaux, voire de les changer si leur état le nécessite.

BULLETIN d'ADHESION ou de RENOUELEMENT

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion pour l'année 2022

Membre junior 18/20 ans 10 € Bienfaiteur 50 €

Membre actif 20 € Donateur ... à partir de 100 €

Règlement :

Soit par virement en mentionnant bien votre nom

CT.AGRICOLE/AMIENS FR76 1870 6000 0095 6753 0015 312 BIC : AGRIFRPP887

Soit par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'A.P.T.F,
à adresser à Madame de Grammont 4, rue Alain de Rothschild 60300 CHAMANT

**Notre association est un organisme d'intérêt général, permettant la déduction de 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu (sociétés : 60% dans la limite de 5% du CA)
Vous recevrez un reçu fiscal pour les sommes versées.**